

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	24 septembre 2026
Numéro	26.404	Heure	21h04

Auteur-e(-s) : Groupe Vert'Libéral		Lié à (facultatif) : ad
Titre : La mobilité cyclable, parent pauvre dans le canton de Neuchâtel ?		
Contenu : Le plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC) 2017 prévoyait de réaliser prioritairement les maillons manquants des itinéraires A et B, avec un objectif à 2025 pour les tronçons « faciles ». Or, le projet de nouveau PDCMC dresse le constat que le réseau reste morcelé et que les réalisations ont largement suivi les opportunités de réfection routière. Quel bilan le Conseil d'État tire-t-il de cette programmation et quelles garanties donne-t-il pour la réalisation prioritaire des futures voies express ?		

Demande spécifique liée au traitement	
Réponse orale	NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Mauro Moruzzi		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :